



COMMUNE DE  
MARTIGNY-COMBE

Martigny-Croix, le 17 juin 2024

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 17 JUIN 2024

---

Il est 19h30 lorsque Mme la Présidente ouvre la séance.  
Elle salue cordialement les 22 participants à l'assemblée en les remerciant de leur présence.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée officiellement le 27 mai 2024 par affiche apposée au pilier public. Cette convocation a été publiée sur le site internet communal et un envoi daté du 3 juin 2024 a également été distribué à tous les ménages.

Le procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2023 ainsi que les comptes 2023 de la Bourgeoisie ont été tenus à la disposition des citoyens du 27 mai au 17 juin 2024 au bureau communal et publié sur le site internet communal.

L'ordre du jour suivant établi par le Conseil communal est rappelé par Mme la Présidente :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2023.
2. Présentation des comptes 2023 de la Bourgeoisie.
3. Rapport de l'organe de révision.
4. Approbation des comptes 2023 de la Bourgeoisie.
5. Divers.

### Scrutateurs

Deux scrutateurs sont désignés, à savoir Mme Colette Darbellay et M. Sylvain Guex.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2023**

Mme la Présidente informe que le procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2023 a été tenu à disposition des citoyens au bureau communal et il est publié sur le site internet communal, de sorte que sa lecture n'est pas nécessaire.

Le procès-verbal ne donne lieu à aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

## **2. Présentation des comptes 2023 de la Bourgeoisie**

Mme la Présidente informe tout d'abord l'assemblée que le Conseil communal a approuvé à l'unanimité les comptes 2023 lors de sa séance du 24 mai 2024. Ils ont été préavisés favorablement, à l'unanimité des membres présents, le 21 mai 2024 par la Commission bourgeoisiale et, également à l'unanimité, le 4 juin 2024 par la Commission communale des finances.

M. Pierre Marguet, responsable financier de la Commune, commente de manière détaillée les comptes de l'exercice 2023 de la Bourgeoisie dont voici, ci-dessous, les chiffres principaux :

- total du bilan : CHF 2'800'394.72,
- fortune au 31.12.2023 : CH 2'520'426.96,
- marge d'autofinancement : CHF 60'811.18,
- amortissements planifiés : CHF 18'182.05,
- investissement net : CHF 21'182.05,
- couverture des investissements : 287.09%,
- résultat d'exercice : CHF 42'629.13,
- excédent de financement : CHF 39'629.13,
- dette nette par habitant : CHF -3'836 (patrimoine net).

## **3. Rapport de l'organe de révision**

Mme la Présidente informe que les comptes de l'exercice 2023 ont été soumis pour contrôle à la fiduciaire Dini & Associés SA à Martigny qui, dans son rapport de contrôle du 28 mai 2024, recommande à l'Assemblée bourgeoisiale de les approuver tels que présentés.

De plus, la fiduciaire confirme dans son rapport de contrôle que l'équilibre financier à terme paraît assuré et que la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements.

## **4. Approbation des comptes 2023 de la Bourgeoisie**

Mme la Présidente soumet à l'approbation de l'Assemblée les comptes présentés ce soir.

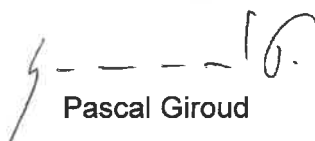
**Par un vote à main levée, l'Assemblée bourgeoisiale approuve à l'unanimité les comptes 2023 de la Bourgeoisie.**

## **5. Divers**

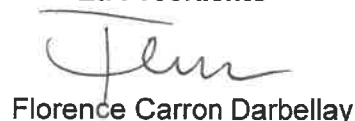
Il est répondu à deux questions de l'assemblée, une quant à la citerne à eau du Pro du Scex et une liée aux projets futurs de la Bourgeoisie.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente clôt l'assemblée à 19h45 en remerciant ses collègues du Conseil, les membres de la Commission bourgeoisiale ainsi que tous les employés communaux et forestiers pour leur collaboration et le travail fourni pour la Bourgeoisie de Martigny-Combe.

**Le Secrétaire**

  
Pascal Giroud

**La Présidente**

  
Florence Carron Darbellay